

Aignan : l'Office de tourisme Cœur Sud-Ouest remet le label « Vignobles et découvertes »

15 professionnels du tourisme concernés



Aignan : l'Office de tourisme Cœur Sud-Ouest remet le label « Vignobles et découvertes »

L'Office de tourisme Cœur Sud-Ouest (OT) réunit le 16 mai 2022 une trentaine de professionnels du tourisme, d'exploitants de domaines viticoles et d'hébergeurs pour une remise solennelle du label Vignobles & découvertes (1) à 15 acteurs de l'œnotourisme. Qui rejoignent ainsi les 53 professionnels déjà labellisés. L'OT les a réunis dans une maison très agréable, La Ferme aux buffles (qui va recevoir le label), située à Aignan sur la route de Castelnavet, en présence de José-Luis Pereira, directeur du Comité départemental du tourisme (CDT).



Voici les heureux récipiendaires :

7 nouveaux domaines viticoles :

Château de Fitère (Riscle)

Domaine Labranche Laffont (Maumusson)

Domaine Laffont (Maumusson)

Domaine Capmartin (Maumusson)

Clos Basté (Moncaup)

Domaine Damiens (Aydie)

Maison des vins de Madiran (Madiran)

1 restaurateur : la Ferme aux buffles (Aignan)

5 hébergeurs :

La Maison de Ninan (Sarragachies)

Viella Vacances (Viella)

Le Cabanot (Peyrusse-Grande)

Monastère de Saint-Mont (Saint-Mont)

Les Bulles perchées de Lartigue (Margouët-Meymes)

1 agence réceptive : Chez Madiran (Madiran)

1 activité de loisirs : Vous en mob (Moncaup).

La crise sanitaire avait stoppé la remise des labels, elle reprend avec force !

Le Livre de marque (2)

Préalablement à la remise du label Vignobles & découvertes, il y a plusieurs présentations. D'abord le Livre de marque, présenté par Emily Augade, directrice de l'OT. « Ce document s'adresse à toutes celles et ceux qui interviennent comme acteurs ou facilitateurs du développement économique en Cœur Sud-Ouest. » En particulier aux vignerons, aux caves, aux hébergeurs, restaurateurs, aux sites touristiques et aux élus du territoire du Val d'Adour.

Il contient 10 fiches. On y trouve, entre autres données, la définition de l'œnotourisme et du spiritourisme, un vocabulaire commun à tous sur l'œnotourisme, des données géographiques sur les sites intéressants, des données chiffrées, un calendrier des événements attractifs, des informations sur les vins et l'armagnac produits dans le territoire etc.

Autres présentations

Ensuite, Amélie Carré, de l'OT énumère les différents événements qui ont lieu toute l'année, ainsi que les visites guidées et les possibilités d'itinérance douce.

Puis c'est au tour D'Isabelle Cardouat, du CDT, évoque les 174 prestations, dont 42 en Pays Val d'Adour, offertes en 2022 par les partenaires aux visiteurs du Gers. Parmi les partenaires, il y a 76 domaines viticoles, 41 hébergements, 13 restaurants, 18 événements. Elle parle du club Les Bons crus d'Artagnan, dont font partie les partenaires, club qui va bien avec le label Vignobles & découvertes.

Notons que l'OT envisage de recruter d'autres restaurants. Il propose des outils de promotion aux partenaires. Isabelle Cardouat termine en donnant son contact : tel. : 05 62 05 95 95, courriel (mailto:amenagement@tourisme-gers.com).

(1) C'est le label national qui regroupe l'ensemble de l'offre œnotouristique. Lancé en 2009, sous l'impulsion du Conseil Supérieur de l'œnotourisme, le label national Vignobles & Découvertes a pour objectif d'offrir plus de lisibilité au client et plus de visibilité à la destination. Il s'appuie sur les démarches de qualité nationales ou locales déjà existantes. Il est attribué sur décision du Conseil Supérieur de l'œnotourisme pour une durée de trois ans. Il est accordé à une destination viticole et à ses composantes touristiques (hébergement, restauration, visite de châteaux viticoles, visite de sites etc.).

L'idée est de proposer à une clientèle individuelle ou de groupe une offre œnotouristique complète qui privilégie la qualité des prestations (Internet). (2) Le livre de marque est un outil d'image et de relations publiques. Il peut également être utilisé à des fins de communication interne.



1 Présentation séance par Emily Augade Aurélie Moulié José-Luis Pereira et Martial Bonifasst 1bis 160522.jpg



2 L'assistance 1bis 160522.jpg



3 Amélie Carré 1bis 160522.jpg



4 Isabelle Cardouat 1bis 160522.jpg



5 remise label Vignobles et découvertes 1bis 160522.jpg



6 Remise label Vignobles et découvertes 1bis 160522.jpg



7 Remise label Vignobles et découvertes 1bis 160522.jpg



Remise du label Vignobles et découvertes



Remise du label Vignobles et découvertes à Martial Bonifassy
(Ferme aux buffles)



10 Remise label Vignobles et découvertes aux Bulles perchées 1bis
160522.jpg